



©FIDA/Matar Ndour

Investir dans les populations rurales au **Sénégal**

Le Sénégal aspire à devenir un pays émergent d'ici 2035. La croissance annuelle du PIB se maintient au-dessus des 6% depuis le lancement du Plan Sénégal émergent en 2014. Cependant, le niveau de vie des Sénégalais demeure bas. La pauvreté touchait près de 47% de la population en 2011. Selon la Banque Mondiale, les bonnes performances économiques de ces dernières années auraient permis de réduire ce chiffre de 4 à 7%.

Avec un revenu national brut de 2 384 d'USD par habitant, une espérance de vie de 67,5 ans et un taux d'alphabétisation de 52% de la population adulte, le Sénégal occupait en 2017 la 165^{ème} place sur 187 pays au classement du PNUD pour l'indice de développement humain.

57% de la population rurale sénégalaise est pauvre. Les zones les plus touchées se situent au centre, au sud et au nord-est du pays, où la production est essentiellement agricole et moins diversifiée. Ceci s'explique entre autres par les difficultés liées au climat, à l'insuffisance et à la fluctuation de la pluviométrie, à la faiblesse de la maîtrise de l'eau et à la dégradation des termes de l'échange, mais aussi par une répartition inégale des investissements publics.



Éradiquer la pauvreté rurale au Sénégal

Dans le but de relancer la croissance du secteur agricole pour servir de moteur à la transformation économique et à la réduction de la pauvreté, le Sénégal a élaboré le Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise (PRACAS) avec un Plan d'action prioritaire qui a été mis en œuvre pour la période 2014-2018. Le PRACAS avait pour objectif l'atteinte à moyen terme de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce programme a permis de doubler la production céréalière, notamment la production de riz paddy, passée de 559 000 tonnes en 2014 à près d'1 million de tonnes en 2017.

La seconde phase du programme est en cours d'élaboration. Ses objectifs sont:

- d'améliorer la production et la productivité de cultures de subsistance telles que le millet, le sorgho, le maïs, le fonio et le niébé;
- d'optimiser la performance des filières industrielles telles que celles relatives à l'arachide, au riz, aux tomates transformées, au coton et au sésame;
- de développer les exportations de fruits et de légumes comme les haricots verts, les mangues et les melons; et
- d'accroître la production pour répondre à la demande nationale de fruits et légumes tels que l'oignon, la pomme de terre et la banane.

La stratégie du FIDA au Sénégal

Au Sénégal, le Fonds international de développement agricole (FIDA) suscite et accompagne les initiatives locales qui visent à améliorer la sécurité alimentaire, à augmenter les revenus des ruraux pauvres, à créer des emplois pour les jeunes et les femmes notamment et à améliorer leurs conditions de vie.

Démarré en 1979, le partenariat entre le Gouvernement du Sénégal et le FIDA totalise aujourd'hui 19 projets et programmes de développement pour un montant total d'841,3 millions de USD dont 335,9 millions de prêts et dons du Fonds (40%), au bénéfice direct d'environ 499 000 ménages. Les appuis du FIDA au Sénégal ont évolué au cours des décennies, de l'approche gestion des terroirs et des ressources environnementales caractérisant la première génération de projets, vers le développement intégré reposant sur les organisations paysannes et l'entrepreneuriat rural.

Le Programme d'options stratégiques pour le pays du FIDA au Sénégal, approuvé en 2019, s'articule autour des objectifs suivants:

- la production, la productivité et la rentabilité des exploitations familiales sont durablement augmentées dans le cadre de filières modernisées. Une attention particulière est accordée à la promotion de pratiques et de technologies résilientes face aux changements climatiques, notamment la gestion durable des terres. Les interventions visent principalement les filières à forte valeur ajoutée, dotées d'un haut potentiel de développement économique;
- les capacités professionnelles des acteurs des filières, notamment les organisations paysannes et les micros et petites entreprises rurales, sont renforcées. Il s'agit de renforcer les capacités d'organisation, de gouvernance et de gestion des organisations paysannes afin de leur permettre d'offrir des services de qualité à leurs membres; d'améliorer les capacités techniques et entrepreneuriales des jeunes agripreneurs pour qu'ils se livrent à des activités économiques en lien avec les filières soutenues; de renforcer les capacités d'organisation et de gestion des associations et plateformes du secteur pour fournir des informations utiles aux acteurs des filières; et

- les partenariats dans le pays et la sous-région visant à reproduire des bonnes pratiques à plus grande échelle et à mettre en œuvre des politiques favorables aux pauvres dans les zones rurales sont renforcés.

Le FIDA concentre ses interventions sur les zones présentant une incidence élevée de pauvreté et un potentiel de développement économique durable. Le groupe cible est constitué par les petits producteurs agricoles et des éleveurs ruraux pauvres, ainsi que des micros et petits agripreneurs, capables de mettre à profit les opportunités qui leur sont offertes. L'appui du FIDA varie selon le degré de vulnérabilité: les personnes ciblées seront majoritairement des ruraux pauvres aptes à s'intégrer aux filières développées avec l'appui du FIDA s'ils sont capables de tirer parti des possibilités offertes.

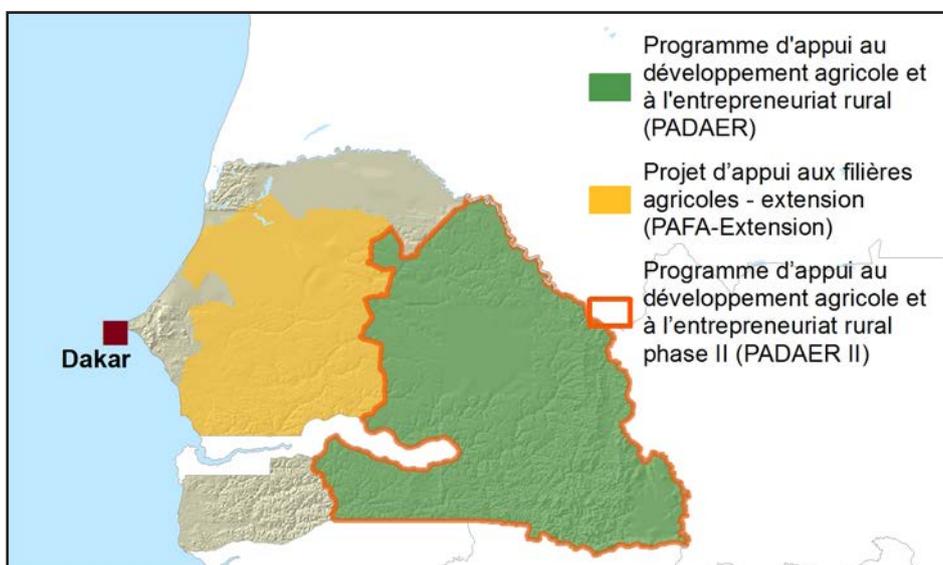
Opérations en cours

Projet d'appui aux filières agricoles – extension

L'objectif du Projet d'appui aux filières agricoles – extension (PAFA-E) est de contribuer à l'amélioration durable des moyens d'existence des exploitations familiales du Bassin arachidier Centre et Nord et de la Zone sylvo-pastorale Ouest, à travers leur insertion dans des filières profitables et diversifiées. Le Projet cible six filières: mil, sorgho, niébé, sésame, horticulture, et aviculture villageoise ainsi que les petits ruminants. Le projet s'adresse principalement aux petites exploitations agricoles familiales et aux petits éleveurs.

La stratégie de mise en œuvre du projet est basée sur la demande et les besoins du marché, avec les organisations de producteurs et les opérateurs de marchés comme principaux acteurs. Le projet renforce le développement institutionnel et organisationnel des organisations de producteurs, d'agriculteurs et d'éleveurs, pour qu'elles rendent des services efficaces à leurs membres. En même temps, le projet intensifie les activités créatrices d'emplois et des revenus des jeunes par la réalisation de périmètres maraichers à grande échelle et par l'insertion de micros et petites entreprises rurales de services en amont et en aval des filières.

Le coût total du projet est 50,4 millions d'USD dont 34,7 millions proviennent des ressources du FIDA sous forme de prêt. On estime à 25 000 ménages les bénéficiaires de ce projet.



Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural – Phase II

L'objectif général du Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural – Phase II (PADAER II) est de contribuer à la réduction de la pauvreté dans la zone d'intervention du programme à travers l'incorporation dans des chaînes de valeur profitables diversifiées et résilientes aux changements climatiques.

Le PADAER-II vise l'évolution progressive des exploitations agricoles familiales et des organisations de producteurs, d'une situation de production pour l'autoconsommation, vers une agriculture durable, résiliente et rentable orientée vers le marché. Le changement fondamental attendu est l'autonomisation organisationnelle et fonctionnelle des Organisations paysannes capables de rendre des services durables à leurs membres notamment l'acquisition des facteurs de production à moindre coût, le conseil de proximité sur les bonnes pratiques agricoles et d'élevage et la commercialisation des excédents de productions avec les opérateurs de marché à des prix négociés et plus rémunérateurs.

Le Programme s'articule autour de trois objectifs:

- augmenter durablement la production et la productivité des petits producteurs;
- favoriser l'intégration des petits producteurs dans des filières rémunératrices; et
- impulser et dynamiser des activités entrepreneuriales essentiellement portées par des jeunes et des femmes.

Le coût total du programme est estimé à 72,43 millions d'USD. On estime à 43 700 ménages les bénéficiaires de ce programme.



©FIDA/Matar Ndour

Le FIDA investit dans les populations rurales, en dotant celles-ci des moyens de réduire la pauvreté, d'accroître la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de renforcer la résilience. Depuis 1978, nous avons octroyé 20,9 milliards d'USD sous la forme de prêts à faible taux d'intérêt et de dons en faveur de projets qui ont bénéficié à quelque 483 millions de personnes. Le FIDA est une institution financière internationale et un organisme spécialisé des Nations Unies dont le siège est à Rome – centre névralgique des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Contact

Benoît Thierry
Directeur du Bureau sous régional
Bureau sous régional du FIDA
Villa 1427 – Almadies
Dakar, Sénégal
b.thierry@ifad.org



Investir dans les populations rurales

Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie
Tél: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org

[facebook.com/ifad](https://www.facebook.com/ifad)
[instagram.com/ifadnews](https://www.instagram.com/ifadnews)
[linkedin.com/company/ifad](https://www.linkedin.com/company/ifad)
twitter.com/ifad
[youtube.com/user/ifadTV](https://www.youtube.com/user/ifadTV)

Juin 2019